



Conditions de prêt et comportement en bibliothèque

Bibliothèque-médiathèque de l'ECGF

La bibliothèque-médiathèque est un service gratuit, ouvert à tous les élèves, les enseignants et le personnel administratif de l'ECGF.

Lorsqu'un usager quitte l'école, tous les documents en sa possession doivent être rendus.

L'utilisateur est responsable des documents et du matériel audio-visuel qu'il emprunte. Tout document ou matériel audio-visuel perdu ou endommagé sera remplacé aux frais de l'utilisateur (cf. point 5. du « Code de conduite de l'ECGF » disponible sur le site Internet de l'école).

Accès pour les élèves

En dehors des heures d'ouverture officielles de la bibliothèque, seul un élève accompagné d'un enseignant peut avoir accès à la bibliothèque. L'élève se trouve alors sous la responsabilité de l'enseignant. Si l'élève emprunte des documents, l'enseignant veillera à ce que l'élève remplisse une fiche de prêt.

Accès pour les enseignants

Les enseignants ont un accès illimité à la bibliothèque. En dehors des heures d'ouverture officielles de la bibliothèque, ils sont priés de fermer à clef la porte de la bibliothèque. S'ils empruntent des documents, ils remplissent une fiche de prêt.

Accès pour les classes

Les enseignants peuvent réserver occasionnellement la bibliothèque pour une classe. Ils sont priés de faire la réservation en utilisant le calendrier en ligne disponible sur la boîte de messagerie Outlook.

Prêt de documents

Le prêt est gratuit.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole de culture générale Fribourg ECGF
Fachmittelschule Freiburg FMSF

Avenue du Moléson 17, 1700 Fribourg

T +41 26 305 65 65, F +41 26 305 65 70

Il est limité à 8 documents.

La durée du prêt est de :

- 1 mois pour les livres, revues, bandes dessinées ;
- 14 jours pour les DVD.

Une prolongation de prêt est possible en ligne, sur place ou par courriel, tant que le document n'est pas réservé par un autre usager.

Les Travaux Personnels (TPers) sont à consulter sur place. Une version électronique peut être consultée via le catalogue en ligne de la bibliothèque (accès limité avec login).

Durant les vacances d'été, seuls les élèves effectuant leur travail personnel ou leur travail de maturité spécialisée peuvent garder jusqu'à 3 documents en prêt.

Prêt de matériel audiovisuel

La bibliothèque-médiathèque met à disposition des appareils audiovisuels : appareil photo, caméra, casque audio, dictaphone, etc.

Les appareils photo et les caméras peuvent être empruntés par les élèves, uniquement sous la responsabilité d'un enseignant et dans le cadre d'un projet pédagogique.

La durée du prêt est de 2 semaines au maximum.

Le matériel audiovisuel ne peut pas être emprunté durant les vacances scolaires.

Rappels

Si un document n'est pas rapporté à la date fixée :

Trois courriels de rappel sont envoyés à l'adresse scolaire de l'élève accompagnés d'une lettre en PDF.

Si, malgré tout, durant la semaine qui suit le 3^{ème} rappel, le document ou l'appareil audio-visuel n'est pas retourné, une facture sera envoyée à l'adresse postale de l'utilisateur et celle-ci ne pourra en aucun cas être annulée.

Réservation

Un document ou un appareil audiovisuel peut être réservé par un autre usager. Celui-ci sera averti par courriel dès que le document ou matériel sera retourné.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole de culture générale Fribourg ECGF
Fachmittelschule Freiburg FMSF

Avenue du Moléson 17, 1700 Fribourg

T +41 26 305 65 65, F +41 26 305 65 70

Comportement

La bibliothèque-médiathèque est un lieu de lecture, de travail et de documentation. Il est demandé aux usagers de parler à voix basse, et conformément aux directives de l'établissement scolaire, de ne pas utiliser leur téléphone portable pour converser et de faire usage d'écouteurs.

En cas de comportement inapproprié, le personnel de la bibliothèque se réserve le droit d'exclure temporairement l'utilisateur de la bibliothèque.

Ordinateurs : l'utilisateur respecte les « Consignes du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré destinées aux élèves des écoles secondaires supérieures relatives à l'utilisation des moyens informatiques », disponible sur le site Intranet de l'école.

Droit d'auteur

L'utilisateur respecte la législation en matière de droit d'auteur (cf. Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins). L'utilisateur mentionne les sources Ecole de culture générale Fribourg ECGF Fachmittelschule Freiburg FMSF Avenue du Moléson 17, 1700 Fribourg T +41 26 305 65 65, F +41 26 305 65 70 lors de l'utilisation d'information de tiers (cf. « Guide méthodologique du travail personnel » disponible sur Intranet).